

SAUVONS L'EAU!

N°43

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
DÉCEMBRE 2020



Dossier

Eau potable et assainissement

Vers un service performant,
durable et au juste prix

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA DURANCE P.4 - COUR DE RÉCRÉATION PERMÉABLE P.5
LA BIODIVERSITÉ COURT LE MARATHON P.6 - **LE GYR RETOURNE À SON LIT ORIGINEL P.10**
PATRICIA RICARD, DAME NATURE P.14 - LA RELANCE ACCOMPAGNÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU P.20

(NOUS AGISSONS)



Charles-Ange Ginesy et Laurent Roy.

3 juin

Pour Charles-Ange Ginesy, président de la régie des eaux Alpes Azur Mercantour, la signature à Nice d'un contrat en zone de revitalisation rurale « est une nouvelle étape dans la politique de gestion des réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire entre ruralité et montagne ».

9 juin À Sermamagny, dans le Territoire de Belfort, le Rhône reçoit la distinction

« rivière en bon état ».



17 juillet

Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), constate la concrétisation des aqua-prêts sur le chantier de la station d'épuration de Bonneville (74). Porté par la régie des eaux de Faucigny-Glières, ce nouvel ouvrage de près de 18 M€ a reçu 700 000 € d'aide de l'agence de l'eau, complété par 7 M€ de la Banque des territoires.



E. Lombard (DG de la CDC), le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée, N. Alban (directeur régional de l'agence de l'eau), les équipes de la Régie des eaux de Faucigny-Glières.

28 août

La secrétaire d'État à la Transition écologique, Bérangère Abba, reçoit à Paris les directeurs et directrices des 6 agences de l'eau pour évoquer les enjeux de l'eau et de la biodiversité.



18 septembre

La confiserie industrielle Aptunion à Apt (84) met en service sa station de méthanisation qui transforme en biométhane une partie des 3 000 tonnes de sucre dissoutes dans ses rejets de 200 000 m³ d'eau par an. Coût des travaux: 4 M€, dont plus de 530 000 € de l'agence de l'eau.



J-M. Scalabre (Aptunion), J-L. Cizel (directeur régional GRDF), Y. Picoche (agence de l'eau), J. Aubert (député du Vaucluse), L. Pierrisnard (DG de l'entreprise Le Roy René), M. Regal (entreprise Le Roy René) et B. Vigne (Ademe Paca).



9 octobre

Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF, Joël Giraud, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, et le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée ont inauguré la nouvelle usine hydroélectrique souterraine de Romanche-Gavet (38). D'ici à la fin de l'année, elle produira l'équivalent de la consommation électrique des villes de Grenoble et Chambéry.

8 juillet

Lors d'une conférence de presse à Sisteron, le maire Daniel Spagnou, président de la Communauté de communes du Sisteronais Buech, présente son diagnostic des services eau et assainissement en présence de Jean-Yves Sigaud, élu en charge de l'environnement, maire de Turriers, et d'Annick Mièvre, directrice de la délégation de Marseille de l'agence de l'eau.



9 juillet

L'avenant au contrat de rivières des Dranses et de l'Est lémanique lance la mise en œuvre opérationnelle du contrat avec un programme de 23 M€ de travaux sur 3 ans (2020-2022), dont l'action phare est la restauration hydromorphologique de la basse Dranse, sur environ 5 km, de la sortie des gorges au delta dans le Léman. « L'important est de ne laisser aucune commune seule face à une crue », souligne Géraldine Pflieger, présidente du Syndicat intercommunal d'aménagement du bas Chablais.

17 septembre

L'Orbieu aval va retrouver une qualité satisfaisante grâce à la nouvelle station intercommunale de Raissac Villedaigne (11), équipée d'un traitement pour réduire les rejets de matières azotées et phosphorées.



Le ruban est coupé en présence de Karine Bonacina, directrice régionale de l'agence de l'eau et de Didier Mouly, maire de Narbonne et président du Grand Narbonne.

12 septembre

En Isère, Saint-Jean-d'Hérans et Saint-Sébastien inaugurent un nouveau système d'adduction d'eau potable, projet porté par le Syndicat intercommunal des eaux (SIA) avec l'appui technique du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), qui permet de réduire le prélèvement annuel du syndicat de 300 000 m³ à 85 000 m³. Opération financée à hauteur de 460 000 € par l'agence de l'eau dans le cadre de son appel à projets « économies d'eau ».

14 octobre

L'installation de 4 lits plantés de roseaux, utiles au stockage des boues d'épuration de la station de Trouhans en Côte-d'Or, a été inaugurée en présence de Jean-Luc Soller, président de la Communauté de communes Rives de Saône, de la maire Annie Gaussens et de François Rollin, directeur régional de l'agence de l'eau.



Le préfet du Var, Evence Richard, entouré du président de la Cavem, Frédéric Masquelier, de la directrice régionale de l'agence de l'eau, Annick Mièvre, et des élus.

20 octobre

La Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavem) signe, à Saint-Raphaël, le 2^e contrat de territoire d'un montant de 17 M€, aidé à plus de 5 M€ par l'agence de l'eau.

édito

Nos deux Sdage en consultation publique

Une étape majeure a été franchie, les 25 septembre et 7 octobre derniers, avec l'adoption par nos comités de bassin Rhône-Méditerranée (à une très large majorité) et Corse (à l'unanimité) de nos deux projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) pour 2022-2027. Ces votes viennent couronner le long travail de concertation conduit depuis deux ans afin d'élaborer ces outils définissant la politique nécessaire à un bon état de toutes les eaux : rivières, plans d'eau, nappes souterraines et eaux littorales.

“ L'objectif du Sdage 2022-2027 Rhône-Méditerranée est de parvenir à 68 % des masses d'eau de surface en bon état. ”

Ces Sdage sont à la fois ambitieux et réalistes. Ambitieux, car celui pour le bassin Rhône-Méditerranée entend parvenir à une proportion de 68 % des masses d'eau de surface en bon état en 2027, contre 48 % actuellement. Pour la Corse, l'objectif est de 98 % pour 88% de masses d'eau de surface actuellement en bon état. Ils sont réalistes, car ils s'accompagnent de programmes d'actions soigneusement sélectionnées pour être faisables et finançables dans le délai imparti : le programme de mesures représente environ 3 milliards d'euros sur 6 ans, soit un peu moins de 9 % du montant total des sommes consacrées dans le bassin Rhône-Méditerranée à la politique de l'eau. L'ordre de grandeur est similaire pour la Corse.

Dès le mois de février, ces documents seront ouverts à la consultation publique afin que les citoyens puissent donner leur avis sur ces feuilles de route stratégiques. Vous êtes toutes et tous invités à y contribuer activement.

Laurent Roy,

directeur général
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse

DURANCE

Une rivière aux multiples atouts

L'importance des usages de l'eau du bassin de la Durance, qu'ils soient écologiques, sociétaux ou économiques, a conduit le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance à mobiliser les collectivités autour d'actions de restauration physique et de préservation de la ressource.



■ Grâce à un outil de prospective unique en France, les effets du changement climatique et les modifications de la demande en eau sur l'ensemble du bassin de la Durance vont être modélisés.

« La Durance possède une richesse écologique qu'il convient de préserver, explique Christian Doddoli, directeur général du [Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance \(SMAVD\)](#). Elle participe aussi à la vie économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où un million d'emplois sont liés à l'eau de la rivière. Sans compter les 100 milliards d'euros de valeur ajoutée réalisés dans la région grâce à elle ». Une rivière qui vaut de l'or.

Et pour préserver cette richesse, elle bénéficie depuis 2017 d'un contrat spécifique entre l'agence de l'eau et le SMAVD, renouvelé en 2020. « Ce second engagement est dans la droite ligne du précédent, poursuit le directeur général. Le premier a permis d'entraîner les collectivités sur des actions de restauration du lit de la rivière et d'amélioration qualitative et quantitative de la ressource en eau, en s'appuyant sur des financements issus notamment de l'agence de l'eau ». Si les trois dernières années ont ainsi servi à poser les bases et à définir des opérations, les trois prochaines années verront leur concrétisation. Le programme C3PO sera opérationnel dans

Une faune et une flore plus diversifiées

un an sur la Durance. Cet outil de prospective, d'anticipation et d'aide à la décision unique en France modélisera les effets du changement climatique et les modifications de la demande en eau sur l'ensemble du bassin. Au niveau de la basse Durance, une opération de recharge sédimentaire sera par ailleurs expérimentée dans le courant de l'année prochaine sur un tronçon chenalisé par les effets des aménagements, notamment hydrauliques, réalisés sur la rivière. « Il s'agit d'enclencher une nouvelle dynamique en scalant les bancs alluvionnaires élevés et de déposer à proximité du lit les matériaux enlevés, qui seront ensuite emportés dans le cours d'eau lors des futures crues, précise Christian Doddoli. Cette opération sera bénéfique pour la biodiversité avec un cortège faunistique et floristique plus diversifié ».

En matière de restauration écologique, le SMAVD programme de dupliquer les habitats existants des cistudes dans des milieux où cette tortue est absente le long de la Durance. Autre action : la continuité écologique. Sur certains secteurs, elle est interrompue

par des activités agricoles. Des arbres seront plantés en vue, entre autres, de faciliter les déplacements des chauves-souris, pour qui la Durance est un véritable garde-manger. L'aménagement de passes à poissons, qui a commencé en 2019 sur deux seuils, sera également poursuivi sur ceux d'Avignon.

La dynamique engagée auprès des collectivités, des services de l'État et des usagers de l'eau doit également se traduire par l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) pour les 11 150 km² du bassin versant qui n'étaient pas couverts (seuls le Verdon et le Coulon/Calavon en bénéficient déjà), ce qui en fera le plus grand de France en superficie. La future Commission locale de l'eau comptera plus d'une centaine d'acteurs.

3 millions

Le nombre d'habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur alimentés par l'eau de la Durance.

Une cour de récréation perméable et verte

Depuis septembre dernier, fini le bitume et les flaques d'eau dans la cour de l'école élémentaire Jean Jaurès. L'établissement varois a tiré un trait sur le revêtement en goudron et son environnement minéral en désimperméabilisant les sols et en donnant toute sa place à la nature.

Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès basée aux Arcs sur Argens (Var) ont découvert une cour de récréation métamorphosée par la présence de nombreux végétaux. La plantation de gazon robuste adapté au climat, de haies de vivaces et d'arbres – un tilleul, un chêne, un arbre de Judée et un cerisier – a mis un point final aux importants travaux de désimperméabilisation lancés l'été dernier. La cour est désormais organisée en trois zones, chacune disposant d'un sol spécifique adapté à son usage et destiné à une meilleure gestion des eaux de pluie : un espace enherbé, un autre aménagé en terrain de jeux avec un revêtement drainant et un dernier baptisé Piste et jeux, réalisé en enrobé de couleur claire et équipé de puits d'infiltration régulièrement disposés. En libre utilisation par les enfants, plusieurs accessoires autour du cycle de l'eau ont été intégrés dans les différentes zones comme un jeu de collecte et de mesure des eaux de pluie, ainsi qu'une cuve de récupération pour l'arrosage du potager.

« Depuis septembre, fini les flaques d'eau après un orage et les caniveaux qui empêchent de cou-

rir, indique Rémy Guiavarc'h, directeur général des services de la ville des Arcs sur Argens. *Jusqu'ici, la cour était totalement goudronnée, donc imperméable. Chaque goutte d'eau était évacuée par des canalisations, construites en 1936 en même temps que l'école, avant de remplir et de saturer les réseaux de la ville accroissant ainsi les risques de débordement* ». Grâce à ces aménagements, les volumes d'eau rejetés dans les canaux communaux sont divisés par quatre. « *Ramener de la nature en ville*

4 fois plus
d'eau rejetée
dans les
milieux

et dans les cours, c'est aussi l'option la plus économique et la plus directe pour rafraîchir nos espaces, poursuit Rémy Guiavarc'h. *Les arbres apportent de l'ombre directe et la végétation génère une évapotranspiration garante d'un puissant effet rafraîchissant* ». Piloté par la commune, l'aménagement de la cour a été co-construit avec les élèves grâce à la mise en place de divers ateliers animés par un professionnel et les instituteurs. Le projet a bénéficié d'un financement de l'agence de l'eau à hauteur de 70 % du budget total, dans le cadre de l'appel à projets destiné à recréer des coins de verdure et à mieux gérer les eaux de pluie.



■ La cour est désormais organisée en trois zones, chacune disposant d'un sol spécifique.

VITROLLES

Une lavogne colonisée par les amphibiens

Sur le plateau de Vitrolles, une lavogne – mare en pierres supportant le piétinement des animaux – héberge de nombreux amphibiens et libellules dans ses eaux temporaires. Le crapaud calamite, le crapaud épineux ou le pélodyte ponctué, des espèces patrimoniales, ont adopté cet espace créé par la Ligue pour les oiseaux en 2014 dans le vallon du Gourgoulousier, comme lieu de reproduction. Alimentée par les eaux de pluie, la lavogne remplit sa mission, celle de préserver et développer la biodiversité dans cette zone soumise à de forts épisodes de sécheresse. Elle commence à être dupliquée sur d'autres sites, notamment à Lançon de Provence.



VAR

Solidarité pour favoriser l'accès à l'eau

La [Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez](#) (Var) soutient l'action au Mozambique de l'association Inter Aide, dans le cadre de la loi Oudin-Santini autorisant les collectivités à consacrer jusqu'à 1 % de leur budget "eau" à des actions de solidarité internationale. D'une durée de trois ans, le programme vise à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux pratiques d'hygiène. La communauté de communes finance ces travaux à hauteur de 10 000 euros par an. L'agence de l'eau, quant à elle, apporte 285 000 euros.



SAÔNE-
BEAUJOLAIS

Un marathon en faveur de la biodiversité

Face à l'urgence de la situation, la Communauté de communes Saône-Beaujolais s'est lancé un défi: restaurer une trame turquoise sur son territoire grâce à la plantation de 42 kilomètres de haies et la création de 42 mares. En raison de premiers résultats positifs, cette opération baptisée Marathon de la biodiversité est aujourd'hui dupliquée sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée.

La Communauté de communes Saône-Beaujolais (CCSB) s'est lancée en 2017 dans une course de fond, baptisée Marathon de la biodiversité. Son objectif: planter 42 haies d'ici à 2022 et restaurer ou créer 42 mares sur son territoire. À mi-étape, ce projet lauréat d'un appel à projets de l'agence de l'eau affiche des résultats encourageants: 7 mares restaurées, sept aménagées et quinze autres programmées, ainsi que 23 kilomètres de haies mises en terre. « *La plus belle des idées ne se réalise jamais seuls*, souligne Frédéric Pranchéry, vice-président chargé de l'environnement à la CCSB. *Des conventions ont été signées avec des associations pour proposer un accompagnement technique, mobiliser le monde agricole, les propriétaires fonciers privés...* ».

Parmi eux, Sébastien Dupré, basé à Saint-Lager (Rhône). Le viticulteur a bordé ses 15,5 hectares de vignes par un linéaire de 550 mètres de haies d'essences locales sauvages. Implantées perpendiculairement à la pente. Celles-ci pourront à terme réduire l'érosion, maintenir l'humidité, servir de brise-vent pour les vignes, d'abri et de nourriture pour



■ 23 kilomètres de haies ont déjà été plantés.

la faune et les auxiliaires de culture. « *Mon but est de remettre la vigne en conditions optimales, en m'appuyant sur la nature*, explique Sébastien Dupré. *Nous avons besoin de haies en périphérie des parcelles, mais peut-être aussi, demain, d'arbres à l'intérieur pour climatiser des écosystèmes de plus en plus impactés par le réchauffement climatique* ».

À quelques kilomètres de là, deux mares de 50 m² chacune ont été creusées l'été dernier à Belleville-en-Beaujolais (Rhône) sur une parcelle cultivée en permaculture. « *Sites de reproduction privilégiés pour les grenouilles, lieux d'habitat pour les libellules, ces points d'eau facilitent la circulation et les échanges entre divers écosystèmes*, indique Noémie Bouvet de la LPO du Rhône. *Par exemple, les amphibiens se nourrissent des limaces qui aiment les salades cultivées à proximité. On amène ainsi des auxiliaires naturels à nos cultures maraîchères* ».

LYON

Le fleuve, un habitat apprécié

Tous les soirs, à la nuit tombée, des castors débarquent sur les bords du Rhône, en plein centre de Lyon. Ils sont accompagnés de hérons cendrés, de libellules, d'alevins de brochet... Au total, une soixantaine d'espèces animales vient régulièrement le long du fleuve où la Métropole de Lyon et l'association Des espèces Parmi'Lyon ont installé 26 gabions en grillage remplis de cailloux et de plantes locales et sauvages. Cette expérimentation est destinée à créer des habitats favorables aux espèces du fleuve.

Le Thou refait surface

Depuis cet été, le ruisseau du Thou s'écoule à l'air libre à Curis-au-Mont d'Or grâce à une année de travaux lancés par la Métropole de Lyon, en concertation avec la commune, la Fédération de pêche et le Syndicat mixte des Plaines des Monts d'Or. Jusqu'ici recouvert, le cours d'eau a retrouvé un nouveau lit traversant la plaine du Château de la Trolanderie, domaine classé aux Monuments historiques. Les services des Bâtiments de France et de la Direction régionale des affaires culturelles sont intervenus pour autoriser le passage. Outre des bénéfices écologiques, le nouveau tracé permettra de mieux gérer les crues et les inondations.



Des marathons sur tout le bassin

Suite au succès de l'opération initiée par la CCSB, l'agence de l'eau la démultiplie aujourd'hui et invite les collectivités du bassin Rhône-Méditerranée à prendre le relais. Dans le cadre de son appel à projets annuel Eau et biodiversité, démarré le 1^{er} novembre dernier, elle financera jusqu'à 70 % du montant des actions.





**GRAND
BESANÇON**

« Quand les boues deviennent énergie verte »

La station d'épuration Port Douvot s'équipe actuellement d'une unité de méthanisation flambant neuve, destinée à mieux valoriser le méthane en biogaz. Présentation des travaux et des enjeux par Christian Impéras, directeur adjoint Eau et assainissement du Grand Besançon.

En quoi consistent les travaux ?

D'un montant de près de dix millions d'euros, dont 530 000 euros de subvention et une avance remboursable à 0 % de 3 millions d'euros de l'agence de l'eau, les travaux ont démarré en juin 2019. Nous avons installé successivement deux méthaniseurs, un gazomètre, un bâtiment technique pour les équipements électromécaniques et une plateforme de purification du biogaz. L'objectif est de maintenir la réduction de 40 % par méthanisation des volumes de boues issues du processus des eaux usées et surtout de mieux valoriser le biogaz. La livraison est prévue pour la fin du premier trimestre 2021.

Pourquoi cette modernisation est-elle nécessaire aujourd'hui ?

Le Grand Besançon a toujours été à la pointe en matière de traitement des eaux usées. Dès le milieu des années 1970, une unité de méthanisation a été adossée à notre station d'épuration. Aujourd'hui, face aux enjeux du changement climatique et de la préservation des ressources, il est important de posséder des équipements performants et d'aller plus loin dans la valorisation du méthane produit naturellement par les boues. Grâce à cette modernisation, ce biogaz sera traité puis revendu et injecté dans les 800 kilomètres du réseau de gaz du Grand Besançon et pourra être distribué aux 43 000 clients raccordés. Nous faisons de ces boues une énergie verte.

Est-ce que la crise sanitaire a eu un impact sur la gestion de la station d'épuration et des boues ?

Le coronavirus étant susceptible de se retrouver dans les boues issues du traitement des eaux usées, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a recommandé de ne pas épandre de boues qui n'aient pas subi au préalable un traitement d'hygiénisation. Nous avons donc mis en place un traitement supplémentaire de chaulage des boues avec l'aide de l'agence de l'eau.

Mieux valoriser le biogaz



■ La fin des travaux de la station d'épuration de Besançon est prévue en mars prochain.

DOUBS

Une forêt de bonnes résolutions



Déjà quatorze exploitants forestiers du Doubs ont signé la Charte destinée à améliorer les pratiques d'utilisation de produits insecticides dans la prévention des dégâts causés par le scolyte liseré sur les résineux abattus. Ils se sont engagés à rendre compte à la Direction départementale des territoires de leurs pratiques en matière de traitement des bois. Celle-ci recense les traitements réalisés en forêt publique, avec indication des quantités et localisations précises, puis analyse les données avant de transmettre une synthèse à l'ONF chargée ensuite de proposer des actions correctives et des bonnes pratiques. Enjeu : contribuer à la restauration de la qualité des eaux suite aux mortalités piscicoles constatées dans la Loue et les rivières comtoises. « Le déploiement de notre charte a été entravé au printemps par la crise sanitaire, indique Marc Nouveau, directeur de l'ONF du Doubs. Le ralentissement économique a impacté de nombreuses scieries. Face à la chute des demandes en bois, les opérations de traitement ont été réduites. Par conséquent, l'adhésion technique à notre charte a été moins forte que prévu, même si les acteurs forestiers nous suivent ». Si le contexte le permet, la campagne de communication et de sensibilisation va reprendre sur le territoire et même au-delà. Des discussions sont engagées pour étendre cette action aux forêts publiques du Jura et aux forêts privées du Doubs.

HAUTE-SAÔNE

Une mobilisation payante

13 millions d'euros de travaux engagés sur trois ans, dont 50 % financés par l'agence de l'eau : un budget inaccessible il y a encore peu pour la Communauté de communes de la Haute-Comté désireuse de rattraper son retard en matière d'eau potable et d'assainissement ! « Nous ne disposons pas de la compétence Service public d'eau et d'assainissement, explique Anthony Marie, président de la collectivité. En revanche, le territoire s'est engagé en début d'année dans un contrat de Zone de revitalisation rurale, grâce à la forte adhésion des 21 collectivités ».

L'eau sous surveillance dans les campings

L'élaboration du Sage de la nappe astienne s'est focalisée sur les solutions à apporter au déficit quantitatif de cette ressource stratégique pour l'eau potable, mise à mal par les épisodes de sécheresse récurrents et le développement de l'activité touristique. Le nouveau Contrat de nappe 2020 -2022 cible en priorité les campings pour économiser la ressource.



■ Une étude est en cours pour démontrer la possibilité de l'utilisation de l'eau brute pour le remplissage des piscines des campings.

La cinquantaine de campings installés entre la basse vallée de l'Aude et l'étang de Thau a été identifiée comme l'une des principales sources de prélèvement dans la nappe astienne, en plus des collectivités. Cumulées, les consommations de ces deux catégories d'usagers représentent plus des trois quarts des prélèvements dans la nappe.

Sur ce territoire de 450 km², situé à l'ouest du département de l'Hérault, la nappe est soumise de manière chronique à de forts déficits, compris entre 400 000 et 700 000 m³/an selon les années.

Le troisième Contrat de nappe de l'Astien consacre donc une grande partie de son volet « économies d'eau » à la rationalisation des usages des campings, pour un montant de 13,2 millions d'euros sur trois ans. « Au regard du potentiel d'économies d'eau identifié au sein des hôtels de plein air, nous prévoyons la réalisation de diagnostics, la mise en place d'équipements de comptage, l'optimisa-

13,2 M€
débloqués
sur 3 ans

tion de la gestion des espaces verts afin de limiter les arrosages ou encore le recyclage des eaux des piscines, explique Véronique Dubois, directrice du *Syndicat mixte d'études et de travaux de l'Astien (Smeta)*. Notre contrat vise aussi les installations publiques grâce à la réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable, pour un montant de 1,8 million d'euros. L'objectif est de rationaliser tous les usages pour réduire significativement les prélèvements et recourir le moins possible aux ressources alternatives ».

Autre volet du nouveau contrat en matière de gestion quantitative de la ressource : la substitution. Là encore, les campings sont concernés avec une étude de faisabilité visant à démontrer la possibilité de l'utilisation de l'eau brute pour le remplissage des piscines, sans remettre en cause la qualité sanitaire. Pour les activités agricoles, soumises à des sécheresses récurrentes, plusieurs projets de substitution sont prévus à partir de ressources moins tendues

(eau du Rhône avec Aqua Domitia ou eau de l'Orb) afin de limiter les prélèvements.

Par ailleurs, les trois communes de Portiragnes, Vias et Montblanc, encore alimentées exclusivement par la nappe astienne, substitueront une partie de leurs prélèvements en se raccordant aux réseaux d'eau potable de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et du SIAE du Bas Languedoc.

600 000
m³ / an

Le volume attendu d'économie sur la ressource de la nappe astienne en 2022 à la suite des actions dans les campings et sur les réseaux d'eau potable.

CASTELNAUDARY

Retour à la vie du Tréboul

À Castelnaudary, le Tréboul reprend vie grâce à la réalisation d'une rampe à anguilles sur le seuil de la Terrade, la création de risbermes et une recharge alluvionnaire. Ces aménagements ont restauré les fonctions écologiques du ruisseau.

Moribond au début du siècle car très pollué et traité comme un fossé, le ruisseau du Tréboul retrouve progressivement la vie sur le secteur de Castelnaudary (Aude). Après la rénovation de la station d'épuration communale et l'installation de stations de prétraitement chez les industriels, des travaux de restauration de la biodiversité aquatique complètent ce renouveau. « Ces interventions font partie du projet de reconquête des fonctionnalités écologiques inscrit dans notre Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, explique Émilie Baille, animatrice du Sage Fresquel au sein du [Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières de l'Aude \(Smmar\)](#). Les 3 kilomètres du Tréboul ont bénéficié d'aménagements qui vont profiter tant à la flore qu'à la faune ».

De mi-juin à fin juillet dernier, sur le seuil de la Terrade, une rampe à anguilles a été aménagée, facilitant son franchissement par ces poissons. Le plan d'eau a été aussi abaissé pour permettre une diversification des écoulements et donc un meilleur accueil des

espèces aquatiques. En amont du seuil, différentes plantes aquatiques sont installées sur 145 mètres en pied de talus et des bancs de graviers ont été réinjectés dans le lit du ruisseau. Cette recharge alluvionnaire couvre une quarantaine de points sur un linéaire de 1 700 mètres, offrant ainsi des habitats propices au développement de la biodiversité. Les effets de ces actions d'un montant de 190 000 euros, financés à 80 % par l'agence de l'eau, seront suivis notamment par une classe du lycée agricole de Castelnaudary, dans le cadre d'un partenariat entre l'établissement et le Smmar.

3 km
de rivière en
reconquête

11

Le nombre d'espèces de poissons d'ores et déjà observées dans le Tréboul, dont des carpes, des goujons et des chevesnes.



■ Des travaux de restauration de la biodiversité aquatique sont engagés sur le Tréboul.

HÉRAULT

Des prés humides préservés

Sur 57 hectares entre les communes de Lavérune et de Saint-Jean-de-Védas, sur le territoire de la métropole de Montpellier, les prairies alluviales et les ripisylves de la Mosson jouent un rôle majeur d'expansion des crues, d'épuration de l'eau et de réservoir de biodiversité. Ce complexe fait partie des zones humides inventoriées dans le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Lez-Mosson-étangs palavasiens et a fait l'objet d'acquisitions foncières. Pour préserver ses fonctions naturelles, la commune de Lavérune a défini un plan de gestion en 2018.

La restauration d'un premier site de 5 hectares est actuellement à l'étude pour reconnecter la zone humide avec la Mosson et diversifier les habitats humides. Les travaux sont prévus l'an prochain.

QUESTION À Didier Codorniou

Vice-président en charge de l'économie maritime, du littoral et des aéroports à la Région Occitanie

Quelle est l'ambition de l'accord-cadre en faveur du milieu marin signé avec l'agence de l'eau ?

Nous unissons nos forces pour répondre aux grands enjeux de pollution et de dégradation du littoral et de la mer. Nous avons d'ores et déjà mis en place des actions, notamment le déploiement d'une démarche de gestion concertée des milieux marins sur le golfe d'Aigues-Mortes, la réduction de la pression des mouillages des bateaux de plaisance dans le golfe du Lion ou la restauration des continuités écologiques de la lagune de la Salonioue.



Le Gyr retourne à son lit originel

Sur la commune touristique de Pelvoux-Vallouise, des travaux ont redonné de l'espace à cette rivière torrentielle des Hautes-Alpes alimentée par les glaciers du massif des Écrins. Objectif: résoudre d'importants phénomènes d'érosion à proximité des habitations.

Le Gyr est un cours d'eau typique des Alpes du sud. Alimenté par le massif des Écrins, il charrie de grandes quantités d'eau, qui font la joie des sports d'eaux vives, mais également des volumes considérables de matériaux. Ses crues, à la fin du printemps et en automne, peuvent provoquer des dégâts importants et modifier de façon remarquable son tracé. Avec le développement de l'urbanisation et des activités touristiques depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la largeur de son lit actif a diminué, s'accompagnant d'un enfoncement qui génère des glissements de berges et une diminution de l'intérêt écologique des milieux. Les matériaux n'ayant plus de place suffisante pour se déposer, ils sont en partie charriés plus en aval, ce qui fait notamment peser un risque sur les secteurs d'habitation de la commune de Pelvoux et sur la station de ski de Pelvoux-Vallouise. « *La traversée de Pelvoux est caractérisée par un changement de pente qui favorise le dépôt de matériaux et la formation d'un lit en tresse, propre aux cours d'eau des Alpes*, indique Cyrille Drujon, président de la Communauté de communes du Pays des Écrins. *En charge de la compétence Gemapi depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons donc engagé un programme de travaux ambitieux visant à élargir le lit du Gyr pour protéger les zones habitées ou à enjeux* ».

D'importants volumes de matériaux ont été extraits afin d'aider le Gyr à reprendre un cours moins menaçant sur le tronçon potentiellement inondable d'environ 1 kilomètre, tandis que les berges ont été protégées par endroit pour stabiliser les glissements de terrain. « *Il s'agit vraiment d'un acte fort d'aménagement du territoire pour cette petite commune de montagne*, poursuit le président. *Car il a fallu renoncer à certains*



Enjeu
élargir le lit
du Gyr

■ Les lits en tresse sont propres aux cours d'eau des Alpes.

espaces et déplacer des équipements publics: le stade de foot, le camping, les réseaux d'eaux usées ». Pour l'heure, le Gyr semble apprécier cette première phase d'aménagement. Il est actuellement sous surveillance afin de vérifier si de nouvelles protections de berges sont utiles.

1,3 M€

Le coût global du projet, subventionné à hauteur de 1 M€ par différents partenaires, dont l'agence de l'eau.

” Pendant toute la durée des travaux, nous avons travaillé avec les fédérations de pêche et d'eaux vives afin de ne pas nuire à leurs activités, très importantes pour nous en termes économique et touristique.

“

Cyrille Drujon,
président de la Communauté
de communes du Pays des Écrins

BIENNE

Poches de biodiversité à la loupe

Lauréat de l'appel à projets Eau & Biodiversité de l'agence de l'eau, le Parc naturel régional du Haut-Jura lance une étude sur les poches de biodiversité identifiées sur le réseau hydrographique du bassin versant de la Biemme. Objectifs : comprendre le rôle de ces zones de refuge pour poissons, oiseaux et insectes au sein de la trame turquoise afin de réduire les mortalités, notamment en période de fortes chaleurs.

Cette étude est unique par l'étendue du périmètre concerné, les sujets observés et les objectifs poursuivis. « *Nous allons nous intéresser à tous les cours d'eau du bassin versant de la Biemme et analyser les comportements des poissons, des invertébrés aquatiques et des oiseaux inféodés à la trame verte et bleue*, raconte Romain Bellier, chargé de mission au PNR du Haut-Jura. *L'enjeu est de localiser les poches de biodiversité présentant à la fois une forte richesse biologique et une bonne fonctionnalité écologique puis d'identifier les points limitant la diffusion des espèces vers les autres zones du bassin et notamment les milieux restaurés* ».

Dès l'an prochain, des prélèvements de macrofaune aquatique seront réalisés sur les radiers, ces habitats privilégiés des

invertébrés, sur 35 tronçons de cours d'eau différents, ainsi que des captures de larves matures et d'adultes. Les oiseaux vus ou entendus seront répertoriés dans l'idée d'obtenir un indice kilométrique d'abondance.

Un volet spécifique visera à obtenir un relevé thermique des habitats, notamment lors des périodes de fortes chaleurs.

Financé à 70 % par l'agence de l'eau (156 000 euros), ce travail permettra de mieux comprendre les problèmes de mortalité et de chute des abondances de poissons et

d'invertébrés rencontrés depuis plus de 10 ans. Des actions concrètes suivront pour lever les problèmes de continuité écologique, de qualité d'habitats et d'artificialisation des berges.

Prélèvements de macrofaune aquatique



■ Des prélèvements de macrofaune aquatique vont être réalisés sur 35 tronçons de cours d'eau différents.

23 actions pour l'Arc

Orchestré par le Syndicat du Pays de Maurienne, le contrat de bassin de l'Arc concerne 53 communes et cible 23 actions distinctes pour la période 2020-2022. D'un montant de 3,5 millions d'euros, dont un financement de l'agence de l'eau à hauteur de 49 %, il décline un important volet d'amélioration des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux de pluie, ainsi que des mesures de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, des zones humides et de la biodiversité. Une zone humide a d'ores et déjà été aménagée à Termignon, tandis qu'un chantier démarre pour améliorer la continuité écologique sur le Bugeon au niveau de la commune de La Chambre. Porteur de la compétence Gemapi depuis janvier 2019, le syndicat sera également maître d'ouvrage d'une étude sur la gestion sédimentaire de l'Arc.



■ Restauration de la zone humide de Termignon.

CORSE

Opération nouveau à Antisanti

Perché à 700 mètres d'altitude sur un éperon rocheux, le village d'Antisanti compte parmi les plus beaux de Corse. La commune est engagée dans la rénovation de ses infrastructures d'alimentation en eau potable, vétustes et sujettes à de fréquents incidents. Au programme notamment: réhabilitation du captage de Candelina, remplacement de 1 600 mètres de canalisation, installation d'un dispositif de chloration pour traiter l'eau et de plusieurs équipements permettant de suivre et rechercher les fuites. Ces travaux font l'objet d'une aide de l'agence de l'eau à hauteur de 600 000 €.

Réductions des pesticides : l'heure est au passage de témoin

Le projet Groupes 30 000, inscrit au plan Ecophyto 2, vise à accompagner 30 000 exploitations vers la réduction des pesticides. Son principe : passer de l'expérimentation conduite dans les fermes du réseau Dephy à la vulgarisation de ces pratiques auprès d'un grand nombre d'exploitations. État des lieux dans l'Hérault.

« Les groupes 30 000 sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui mettent en œuvre des changements de pratiques, dans une démarche centrée sur la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques, explique Marine Pithon, chargée de mission Agroécologie et viticulture durable à la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Les techniques vertueuses qui ont fait leurs preuves au sein du réseau Dephy et des Groupements

d'intérêt économique et environnemental (GIEE) sont aujourd'hui transmises à des agriculteurs retenus suite à un appel à projets régional ». Objectif : atteindre 30 000 fermes, soit 10 fois plus qu'au démarrage du plan Ecophyto II (en 2015), engagées en France dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques, d'ici à la fin de 2021. Dans le département, le GIEE Côtes de Thongue parraine depuis l'année

dernière un premier groupe de seize vigneron. Il s'appuie sur sa charte d'engagement environnementale privilégiant des mesures alternatives comme le désherbage mécanique, l'enherbement et la lutte contre le ver de la grappe par confusion sexuelle. Une fois par trimestre, des journées techniques sont organisées sous l'égide de la Chambre d'agriculture, durant laquelle la transmission s'effectue entre le parrain et ses 16

108
vignerons
impliqués

filles. Parmi ces derniers, la Cave coopérative Castelbarry, située à Montpeyroux (Hérault). « Nos 108 vignerons sont impliqués depuis plusieurs années dans une démarche environnementale. Ils sont quasi tous certifiés Terra Vitis et Vignerons engagés, indique Vanessa Cambis, responsable technique de la Cave coopérative. Après avoir travaillé sur la qualité des sols, nous recherchons aujourd'hui à réduire, voire à supprimer les phytos. Une réunion nous a permis de faire le point sur l'efficacité des produits de biocontrôle existants, notamment la confusion sexuelle comme méthode perturbatrice de la reproduction d'insectes ravageurs ». Dans le courant de l'année prochaine, les techniques d'identification et de reconnaissance des adventices seront abordées afin de mieux gérer leur présence dans les vignes et de réduire autant que possible les herbicides. Au programme également : le recensement des techniques mises en œuvre sur les exploitations pour réduire les produits phytosanitaires.



■ Le GIEE Côtes de Thongue pratique le désherbage mécanique, l'enherbement et la lutte contre le ver de la grappe par confusion sexuelle.

Quand l'eau et le vin cohabitent

Plus de dix ans que le [Syndicat mixte de la vallée de l'Orb et du Libron](#) s'est engagé dans la reconquête de la qualité de l'eau, en particulier sur la réduction des pesticides utilisés par les viticulteurs de l'AOP Faugères. Son action porte aujourd'hui ses fruits sur les aires d'alimentation des six captages prioritaires du secteur. « 54 % des surfaces sont engagées dans la bio et plus de 80 % des vignerons ont

adopté au moins l'une de nos mesures », explique Yannis Gilbert, animateur agroenvironnemental à l'Établissement public territorial de bassin Orb-Libron. Certains ont adhéré à l'une des 16 aires collectives de lavage aménagées permettant de nettoyer machines à vendanger et pulvérisateurs en toute sécurité pour l'environnement. D'autres font appel au pastoralisme pour le désherbage de leurs par-

celles. Des viticulteurs ont aussi misé sur l'enherbement des vignes, la confusion sexuelle ou l'investissement dans du matériel de désherbage mécanique.

« Nous possédons beaucoup de savoir-faire, mais il convient de mieux le faire savoir, indique pour sa part Nathalie Caumette, présidente de l'AOP Faugères. Élaborer de bons vins n'est pas suffisant pour garantir un prix permettant

Saica Paper veut produire plus propre !

Valoriser
80 %
des rejets
aqueux



■ 1 500 tonnes de papier recyclé pour carton ondulé sortent chaque jour de cette usine drômoise.

Dans la foulée de son rachat par le groupe espagnol Saica, la papeterie, anciennement Emin-Leydier, a bénéficié d'un important programme d'investissements pour la modernisation et l'amélioration de ses capacités de production et d'épuration. Chaque jour, 1 500 tonnes de papier recyclé pour carton ondulé sortent des deux lignes de cette usine basée à Champblain-Laveyron (Drôme). « Nos propriétaires sont historiquement très respectueux de l'environnement et ont souhaité appliquer sur notre site les mêmes standards que sur les leurs, explique Francis Michel, directeur

de la papeterie. Plus de quatre millions d'euros ont été engagés pour l'accroissement du rendement anaérobie de notre station d'épuration et pour la mettre en cohérence avec la production future de l'usine ».

En début d'année, la ligne de méthanisation a été doublée avec l'ajout notamment d'un nouveau réacteur-méthaniseur destiné à optimiser la valorisation de 80 % des rejets aqueux en biogaz riche en méthane. Celui-ci est ensuite réinjecté dans le circuit interne et alimente en partie les chaudières produisant la vapeur nécessaire au séchage des papiers et des cartons fabriqués.

« Aujourd'hui, cette énergie verte produite représente 6 % de nos besoins, précise Francis Michel. Nous progressons avec la volonté d'obtenir les rejets les plus propres possible et de réduire, toujours dans le cadre d'une économie circulaire, les sous-produits générés par le process ». En parallèle, la papeterie travaille à l'amélioration de ses rejets atmosphériques, avec la mise en place d'une unité de désulfuration, chargée de faire passer le soufre contenu dans le biogaz produit par la station d'épuration de l'état gazeux à l'état liquide, pour qu'il puisse ainsi être valorisé avec les boues.

à nos vignerons de vivre bien et de continuer à investir pour mettre en œuvre des pratiques vertueuses. Il est désormais nécessaire de communiquer efficacement sur nos engagements sous la marque Faugères, Grands Vins de Nature ». Ce nouveau challenge est inscrit au programme 2021, c'est essentiel pour ce secteur des vins d'appellation fortement impacté par la crise sanitaire.



(PORTRAIT)

Patricia Ricard Dame nature

Difficile de trouver plus militante et imprégnée de biodiversité que Patricia Ricard. La présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard multiplie les interventions pour faire comprendre les enjeux de la sauvegarde du vivant. Parmi ses chevaux de bataille: le biomimétisme!

Qu'est-ce que le biomimétisme? Un peu comme le coucou pose ses œufs dans un nid qui n'est pas le sien, les « biomiméteurs » considèrent la nature comme le meilleur laboratoire de R&D existant et envisagent la planète comme une source inépuisable d'inspiration: en matière de gestion et de production d'énergie, de fabrication de matériaux, de recyclage ou encore d'ergonomie. Patricia Ricard est l'une de leurs porte-parole les plus actives et crédibles en raison de son histoire personnelle avec la mer et les océans. Enfant, elle passe ses journées dans l'eau, à Bendor et aux Embiez, deux petites îles au large de Bandol et de Sanary-sur-Mer. Son imaginaire est nourri par les réponses scientifiques que les chercheurs de l'Observatoire de la mer apportaient à ses questions innocentes. Adulte, elle s'engage très tôt, milite au sein du comité consultatif de Greenpeace puis au WWF, organise à Paris des conférences baptisées les Mardis de l'environnement. Elle s'inscrit aussi dans l'histoire familiale jusqu'à devenir, en 2006, présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard créé par son grand-père. Cette association contribue au développement de l'aquaculture et de la conchyliculture, accompagne la mise en place des premières stations d'épuration, met au point un procédé naturel accélérant la dégradation des marées noires par les bactéries marines... Patricia Ricard continue à relayer et à faire grandir cette conscience écologique initiée par son grand-père. Comme son aïeul, elle est intarissable, élocuente, et joue d'un certain sens de la formule. « *J'ai eu l'intuition, très jeune, que les gens ne sont pas coupables, mais mal informés, dit-elle. Or le plus grand défi aujourd'hui – et il n'en existe qu'un sur lequel il faut apporter des explications claires – c'est la nécessité de*



sauver le vivant, en protégeant les océans, le climat et la biodiversité ». Pour cela, elle croit beaucoup dans ce qu'elle appelle « les solutions fondées par la nature »: par exemple en s'inspirant de la manière dont la biodiversité marine respire, se nourrit, se déplace, habite ou se protège.

" L'eau est l'élément commun à toutes les formes de la vie. Pour sauver le vivant, il faut préserver les océans, le climat et la biodiversité, sur lesquels nos actions du quotidien ont, toutes, un impact."

Pour poser des résultats sur des idées, elle est par exemple partie prenante du projet 13 Océan visant à faire fonctionner, à Marseille, une ferme urbaine aquacole adaptée aux

justes besoins des habitants. Les objectifs sont vertueux: produire des aliments localement, sans vider les océans ni détruire les ressources, sans émettre de gaz carbonique ni produire de déchets plastiques et sans avoir recours à une chaîne du froid extrêmement polluante. Bref, la naissance d'un nouveau monde!

Repères

- 1963 > naissance à Madrid
- 1986 > entre comme stagiaire chez Ricard
- 1991 > création des Mardis de l'environnement
- 2006 > devient présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard
- 2015 > vice-présidente de la plateforme Océan & Climat
- 2019 > cheffe de file de la délégation française au Sommet des deux Rives à Marseille

Eau potable et assainissement

Vers un service performant,
durable et au juste prix



Dossier

Les services d'eau et d'assainissement sont confrontés à des défis croissants, et pour certains nouveaux : préserver les nappes et les rivières, réduire les pollutions, anticiper le vieillissement des réseaux, améliorer la gestion des eaux pluviales et la performance du traitement des eaux usées, innover face à l'émergence de polluants tels que les médicaments ou les microplastiques. Le tout dans un contexte de réchauffement climatique qui renforce les tensions sur le partage de l'eau et impose de trouver de nouvelles solutions. Tout cela a un coût, sachant que le bon prix de l'eau est celui qui permet de garantir un service performant et durable pour les usagers et pour l'environnement, tout en remportant l'acceptation sociale.





■ Les stations d'épuration constituent aujourd'hui de formidables mines de matières premières secondaires.

En matière d'eau potable et d'assainissement, rien n'est jamais gagné. D'abord parce que la responsabilité des collectivités en la matière est immense. Ensuite parce que les investissements induits sont colossaux. Et aussi parce que le changement climatique, la baisse des débits des cours d'eau qui engendre une dilution moindre des effluents en sortie des stations d'épuration, les pollutions émergentes, le vieillissement des infrastructures... viennent compliquer les prises de décision. Prenons le rendement des canalisations d'eau potable ; il en a fallu des efforts pour s'approcher des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, autour de 80 % ! « La ressource est de plus en plus fragile, atteste Fabien Abad, chef du service Pollution de l'agence de l'eau. Ce qui complique l'intervention

" Le juste prix de l'eau est celui de l'exigence de service qui pèse sur nos épaules. " <

des collectivités, aussi bien pour préserver les aires d'alimentation de captages, gérer des eaux pluviales avec des périodes de précipitations plus intenses, les infiltrer voire les stocker, prévenir les nouvelles sources de pollution, muter vers des stations d'épuration « du futur », ces usines de valorisation de matière au bénéfice de l'économie circulaire, s'inquiéter d'infrastructures vieillissantes ou encore déterminer un juste prix de l'eau ». De nombreuses collectivités ont choisi, avec succès et un temps d'avance sur le calendrier réglementaire, de transférer la compétence « eau et assainissement » à l'échelle de l'intercommunalité afin de mutualiser les actions et de répondre aux enjeux au bon niveau.

Transfert de compétences progressif dans le Bugey Sud

Les 43 communes composant la Communauté de communes Bugey Sud (CCBS) sont actuellement en phase d'étude afin de dresser un état des lieux et de préparer la mise en œuvre de ce transfert de compétence d'ici à 2022. « Le financement de l'étude, ainsi que le recrutement d'un chargé de mission pour piloter le transfert et la mise à jour des schémas directeurs sont pris en charge à 70 % par l'agence de l'eau et le Département, ce qui représente une enveloppe de plus de 2 millions d'euros, indique Pauline Godet, nouvelle présidente de la CCBS. Compte tenu de l'impact du changement climatique sur la ressource, nous recherchons une plus grande solidarité et équité à l'échelle du territoire. Il existe en effet de grandes disparités entre les communes, tant pour la quantité et la qualité de la ressource que pour les équipements. Certaines n'ont pas la capacité financière pour investir ni l'ingénierie nécessaire. Le transfert de compétence, mené de façon progressive dans les années prochaines, permettra de lisser ces inégalités ; il donnera la possibilité d'interconnecter les réseaux et d'agir positivement, en cas de problème quantitatif par exemple. Les économies d'échelle réalisées devraient en outre faciliter le financement des travaux nécessaires à l'entretien et au renouvellement du patrimoine ». Le plan d'investissement prévoit de changer 10 kilomètres de réseau par an et de moderniser 2 stations d'épuration chaque année. Un autre objectif est de tendre vers un prix « unique et juste » d'ici 5 à 10 ans, avec une tarification sociale et des modalités de mensualisation des paiements. Positionnement sensiblement similaire du côté de Nice Côte d'Azur où l'intégration des communes de la métropole au sein d'une unique régie d'eau et d'assainissement a permis une tarification solidaire entre le haut pays, très rural, et le littoral touristique.



■ la Métropole de Nice engage un plan d'investissement de 130 millions d'euros sur la période 2020-2024.

Objectif « remise à niveau du patrimoine » à Nice

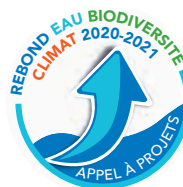
Un plan d'investissement de 130 millions d'euros est engagé pour la période 2020-2024, ciblant notamment les installations obsolètes des vallées, durement frappées qui plus est par les inondations dévastatrices des 2 et 3 octobre derniers, et la sécurisation des capacités de production de la zone littorale. « La ville de Nice est alimentée à partir du canal de la Vésubie, explique Hervé Paul, vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur. En cas de problème sur cette ressource, il est aujourd'hui possible de la substituer à partir des usines de production de la nappe du Var; c'est ce qui est arrivé suite au passage de la tempête Alex. Notre régie Eau d'Azur assume la responsabilité totale de la gestion du service et notamment des investissements à moyen ou long terme, ce qui génère la conséquence vertueuse suivante: à prix de l'eau constant, tout gain réalisé en fonctionnement est affecté à l'investissement. La régie a ainsi installé des équipements de production lui permettant de produire 50 % de ses besoins en énergie, avec un objectif à terme d'autosuffisance. Elle investit en outre 50 % de son chiffre d'affaires dans la remise à niveau globale de son patrimoine ». De fait, cette question du vieillissement des infrastructures préoccupe toutes les collectivités.

Discours de vérité sur les prix dans l'Ardèche touristique

Compétent sur un périmètre de 86 communes autour d'Aubenas, le Syndicat des eaux du bassin de l'Ardèche doit gérer, l'été, une très forte croissance de la population, synonyme de tensions diverses sur la distribution d'eau potable. « Le coût de l'eau, pour nous, est celui qui permet de faire fonctionner des équipements garants de sécurité et de

1 348 M€

Le budget consacré par l'agence de l'eau, au titre de son 11^e programme 2019-2024, pour la gestion des services d'eau et d'assainissement.

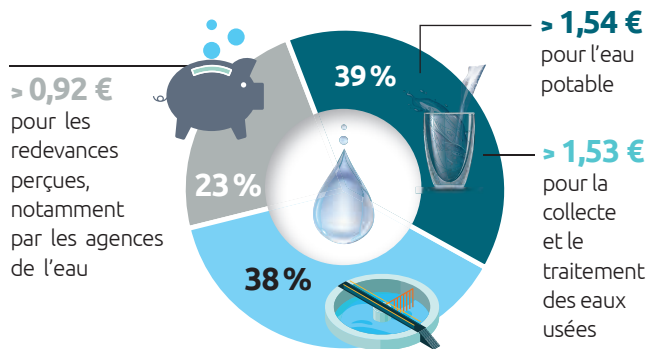


180 M€

Le montant du nouvel appel à projets « **Rebond eau, biodiversité, climat** » pour accélérer les investissements en faveur de l'eau potable et de l'assainissement sur la période 2020-2021 dans tous les territoires.

3,98 € TTC/m³

Le prix moyen de l'eau en France métropolitaine



Source : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). 2019

DISPARITÉS TERRITORIALES

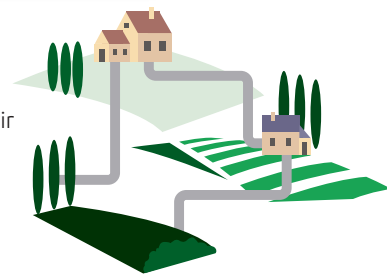
Il faut environ

21,5 mètres

de canalisations pour desservir un habitant en eau potable dans les territoires ruraux.

6,2 mètres

seulement, en milieu urbain



À LIRE ET VISIONNER

Réseau d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités, l'association Amorce publie régulièrement des ouvrages sur la transition énergétique et les questions de l'eau. Des webinaires sont également proposés.

www.amorce.asso.fr



qualité pour tous nos usagers, assure Jean Pascal, son président. Nous sommes donc très rigoureux sur la programmation de nos investissements, notamment dans les espaces ruraux où nous disposons d'un linéaire de réseaux beaucoup plus important qu'en zone urbaine, pour un nombre d'habitants moindre ». Chaque année, 10 à 12 millions d'euros sont injectés pour l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, avec une priorisation en fonction des états constatés. « Notre politique est celle d'un prix global autour de 6 euros TTC le mètre cube, ce qui est élevé, mais permet de dégager les marges de manœuvre suffisantes, poursuit l' élu. Il est très important, aujourd'hui, de tenir un discours de vérité sur le tarif de l'eau potable et de l'assainissement: les contraintes sont multiples bien que variables en fonction des territoires; les enjeux s'avèrent colossaux pour tout le monde; les moyens à mobiliser le sont tout autant. On ne peut plus raisonner à l'économie. Le juste prix est celui de l'exigence de service qui pèse sur nos épaules ».

Trouver des financements additionnels : l'opportunité de l'appel à projets « Rebond »

Raison pour laquelle, afin de permettre aux collectivités de faire face à ces priorités malgré la crise sanitaire, l'agence de l'eau a décidé un effort exceptionnel pour l'eau potable et l'assainissement en élargissant les règles d'intervention de son 11^e programme. « L'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » s'adresse à toutes les collectivités des bassins, et non plus uniquement celles éligibles au titre de leur qualification en Zones de revitalisation rurale (ZRR), précise Fabien Abad. Nous subventionnons à hauteur de 50 % les projets de gestion durable des services, protection de la ressource, sécurisation de la distribution en eau potable, ainsi que la remise à niveau des ouvrages vétustes. Concernant l'assainissement, tous les travaux sur les stations et les réseaux peuvent être subventionnés dans ce cadre. Nous avons aussi relevé à 70 % notre taux d'aide pour les projets de déconnexion des eaux pluviales et de désimperméabilisation des sols afin d'aider à réduire les pollutions par temps de pluie ». Ces mesures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2021 et mobilisent une enveloppe globale de 180 millions d'euros.

Toutes les infos relatives aux programmes d'aide sur :

www.eaurmc.fr



■ La déconnexion des eaux pluviales fait partie du plan Rebond.

QUESTIONS À Christophe Wittner

Ingénieur à l'Inrae* spécialisé dans la gestion des services d'eau et d'assainissement, Christophe Wittner estime que toutes les collectivités – et notamment les plus rurales – doivent se poser la question du renouvellement de leurs infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Voici pourquoi...



Quel est globalement l'état du patrimoine « eau potable et assainissement » en France ?

C. W. Les infrastructures des services d'eau potable et d'assainissement collectif subissent une dépréciation irréversible. Leur remplacement s'avère incontournable à terme et le financement de ce renouvellement est l'un des défis majeurs des prochaines années. Ce patrimoine n'est pas éternel et arrive déjà en bout de course dans certaines communes.

Des disparités existent-elles entre les zones rurales et les zones plus urbaines ?

C. W. Dans des contextes urbains où les immeubles sont très rapprochés et où la part d'habitats collectifs est significative, il faut un linéaire par habitant assez faible pour desservir la population. En revanche, en contexte rural, le linéaire de réseau de desserte par habitant est plus important. On estime la valeur à neuf d'un patrimoine de canalisations à 3 300 euros par habitant en zone rurale et à moins de 2 000 euros en ville. Dans un contexte d'autonomie du financement du renouvellement, l'effort sera plus conséquent en secteur rural qui, au demeurant, est moins avancé en matière de gestion patrimoniale que l'urbain. Pourtant, qui dit patrimoine dégradé, dit service rendu à l'utilisateur dégradé.

Le prix de l'eau est-il dès lors le nerf de la guerre ?

C. W. Le monde rural va entrer dans une période de renouvellement nécessaire et donc de réflexion sur le prix de l'eau. Mais attention, un service bien géré n'est pas forcément celui qui affiche le prix le plus bas. Les collectivités doivent se livrer à un état des lieux précis et analyser comment s'inscrire dans un temps d'investissement et de renouvellement forcément long. Un des préalables loin d'être acquis est la connaissance. Les indicateurs de performance sont utiles pour le pilotage du service et pour la réduction des pertes d'eau par exemple. Ils sont aussi des aides à la décision sur le bon niveau de tarification pour des services publics pérennes.

* IMR Geste

Connaissance et innovation : le duo gagnant

C'est un fait admis : les besoins en eau augmenteront de 50 % d'ici à 2030 alors que la ressource est limitée. Industriels et acteurs de l'eau élaborent des solutions permettant d'intervenir avec davantage d'efficacité.

Parmi ces solutions, les PGSE (Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux) s'adressent aux maîtres d'ouvrages et exploitants chargés de la production et de la distribution de l'eau potable. « Ils permettent de réaliser un état des connaissances à l'échelle d'un système de production et de distribution d'eau potable, du captage au robinet, indique Fabrice Dassonville, responsable régional Eau à l'ARS Paca. *L'enjeu est d'identifier les dangers potentiels, et les risques associés, d'évaluer les moyens de maîtrise existants et, le cas échéant, d'établir un plan d'action* ». En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces outils d'anticipation sont financés jusqu'à 80 % par l'agence de l'eau et l'ARS et bénéficient d'un accompagnement à la mise en œuvre. Avantages induits : atteinte d'un meilleur service au meilleur prix, augmentation de la confiance des usagers, sécurisation de l'eau distribuée sur le plan qualitatif et quantitatif, rationalisation des coûts d'exploitation.

Osez les stations du futur et les réseaux intelligents

Autre exemple, celui du groupe Suez, qui développe des solutions autour de stations d'épuration « écologiques ». Ces stations produisent de l'énergie, ainsi que des ressources matières, et affichent leur sobriété carbone. Une vingtaine de ces stations transforme déjà les boues d'épuration en biométhane ; d'autres pourront bientôt valoriser le bio CO₂ en méthane de synthèse ; d'autres encore récupèrent la chaleur fatale issue des eaux usées. Suez équipe aussi deux stations d'une production de struvite, un engrais phosphoré biosourcé valorisable en agriculture. « Mais de tels développements se font de façon sporadique selon les motivations des collectivités, indique Christelle Metral, chef de marché Transition énergétique et économie circulaire chez Suez. *Il n'y a pas de cadre incitatif, ce qui limite les projets. Pourtant des solutions existent, y compris pour les anciennes stations de traitement des eaux usées* ».

Le groupe Saur, pour sa part, investit dans le développement de capteurs télégrésés pour aider les collectivités à piloter la performance de leurs réseaux et prolonger leur durée de vie. Si les capteurs de pression – voire de bruit pour alerter d'une fuite par exemple – sont aujourd'hui répandus, les capteurs dits « multiparamètres » sont plus rares. « Ces outils intelligents sont no-

tamment utilisés pour analyser la qualité de l'eau, particulièrement en zone urbaine, indique Martin Laurence, directeur des opérations Centre-Est du groupe. *Avec l'évolution des technologies, ils vont devenir de moins en moins coûteux et donc intéresser de plus en plus de communes dans le cadre de leur politique de renouvellement patrimoniale* ». Ces capteurs, grâce à la multitude d'informations qu'ils enregistrent dans le temps, sont aussi fort utiles pour identifier les ouvrages à rénover en priorité.

Haro sur les microplastiques

Veolia, enfin, a lancé depuis 2019, avec l'agence de l'eau et en partenariat avec l'Université de Toulon et le laboratoire danois d'Aalborg, une campagne d'identification des sources d'émission des microplastiques à l'échelle de l'agglomération toulonnaise et des rejets dans la rade de Toulon. « Le but est de voir si nos stations de traitement des eaux usées piègent les microplastiques, explique Gilles Baratto, responsable du pôle ingénierie de Veolia Eau. *Nous visons un bilan complet en entrée et sortie* ». Objectif : caractériser l'impact des rejets de microplastiques et nanoplastiques sur différentes cibles biologiques du milieu marin et trouver des solutions d'élimination efficaces.



■ Ce méthaniseur permet de produire du biogaz.

Capteurs
et outils
intelligents

AUDE

Vers une eau sans phyto



Créé en début d'année pour sécuriser l'alimentation en eau potable de 197 communes de l'ouest du département de l'Aude, le syndicat Réseau Solidarité Eau 11 intervient sur 5 captages classés prioritaires par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). « Notre objectif est de contribuer à pérenniser des pratiques agricoles vertueuses permettant de protéger les captages sensibles, explique Magali Lobre, chargée de mission. *Nous mobilisons des moyens financiers pour encourager les transitions techniques indispensables à la protection des ressources en eau. L'enjeu est ensuite de valoriser les efforts faits grâce à des démarches de certification telles que la Haute valeur environnementale (HVE) et/ou le label bio. Notre dynamique est celle d'une limitation des intrants en expliquant aux agriculteurs qu'ils peuvent en retirer un bénéfice financier à terme* ». Une longue marche qui commence à porter ses fruits : l'un des cinq captages concernés est en passe de reconquérir une bonne qualité de l'eau, et trois autres sont d'ores et déjà très en dessous des seuils de pollution.

Crise sanitaire

Les agences de l'eau, accélérateurs de relance

63 M€
pour l'eau potable et
l'assainissement

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau sont destinataires d'une enveloppe de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne de plus belle. L'interview de Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



■ L'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat » apporte des aides aux opérations d'effacement des obstacles à la continuité.

Depuis le début de la crise, l'agence de l'eau est fortement mobilisée...

Laurent Roy : Nous avons en effet réagi tout de suite pour soutenir les collectivités et les entreprises. On peut parler d'une fusée à trois étages: nos premières mesures d'urgence, dès mai 2020, puis le lancement de l'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat » en juin et enfin le plan national France Relance, dont les agences de l'eau sont actrices.

Quels sont les effets des premières mesures ?

L'épandage des boues d'épuration ayant été interdit sans hygiénisation préalable, nous avons formalisé dans le cadre de nos mesures d'urgence une aide spécifique pour soutenir les maîtres d'ouvrage des stations de traitement des eaux usées (STEU) contraints de trouver des débouchés alternatifs. 205 maîtres d'ouvrages publics de 347 STEU ont bénéficié de cette aide, pour un montant total de 7,3 millions d'euros.

Notre appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat » a quant à lui d'ores et déjà rencontré son public. Il permet d'élargir nos aides à l'eau potable et à l'assainissement au-delà des seuls territoires classés ZRR (Zone de revitalisation rurale) et de relever les taux d'intervention jusqu'à 70 % sur certaines aides déjà ouvertes au titre du 11^e programme,

pour la restauration morphologique des cours d'eau par exemple. Doté d'une enveloppe de 180 millions d'euros et censé durer jusqu'à fin 2021, il a déjà permis d'engager plus de 42 millions d'euros d'aides à fin octobre dernier, pour la reprise des travaux dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la restauration des milieux.

Quel est le rôle de l'agence de l'eau dans le cadre du Plan de relance de l'État ?

Grâce au plan France Relance, annoncé début septembre par le gouvernement, notre agence perçoit une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes issues des redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité. Les travaux éligibles au titre de l'appel à projets Rebond pourront ainsi bénéficier de crédits supplémentaires. Les opérations sélectionnées pour bénéficier de ces crédits France Relance seront réparties de manière équitable entre les territoires et financées dès le début d'année, pour la plupart à hauteur de 50 %. Fin octobre, nous avons retenu près de 60 opérations éligibles: plus précisément, 51 sur le volet « eau et assainissement » et 6 pour le volet « biodiversité ».

1 M€

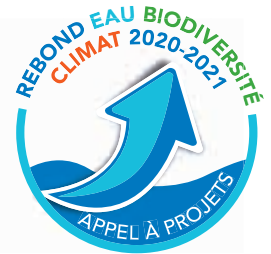
D'AIDE
DE L'AGENCE
DE L'EAU

permet de générer
ou de maintenir 3 à
4 emplois dans les
territoires.



42,5 M€

L'enveloppe
mobilisée au
titre de l'appel
à projets
« Rebond »
à fin octobre,
sur 180 M€
au total d'ici à
fin 2021.



PARMI LES FUTURS BÉNÉFICIAIRES DE FRANCE RELANCE

● TRAVAUX POUR L'EAU POTABLE:

Métropole de Dijon, agglomération de Belfort, Métropole de Toulon, agglomération de Nîmes, Grenoble Alpes Métropole...



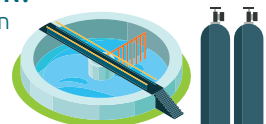
● TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT:

Grand Besançon, Communauté de communes du Genevois et des Ussets, Communauté d'agglomération du Pays d'Ajaccio, Veynes, Caderousse, Grand Narbonne...



● MÉTHANISATION:

stations d'épuration de Dijon, Chambéry, Pays d'Aix, Carcassonne agglomération...



(L'AGENCE ET VOUS)

Appels à projets

Gros plan sur 3 actions phares



1 EAU ET PARTICIPATION CITOYENNE

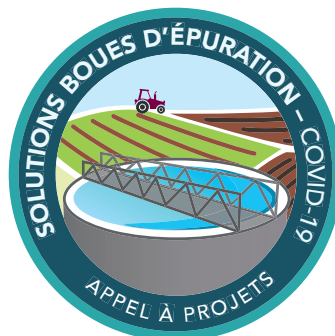
Les démarches participatives associant les citoyens peuvent avoir un effet moteur pour agir sur les enjeux de l'eau. L'agence de l'eau lance un appel à projets afin d'inciter les collectivités à tester des actions citoyennes et à animer des débats avec le grand public sur les problématiques de l'eau pour leur territoire. L'agence attribue des aides jusqu'à 70 % du montant du projet et consacre à ce dispositif une enveloppe financière totale de 700 000 euros.

Les candidatures sont ouvertes aux collectivités, syndicats de rivières, établissements publics et parcs naturels régionaux jusqu'au 31 janvier 2021.

www.eaurmc.fr/eauparticipation

3 SOLUTION POUR BOUES D'ÉPURATION NON HYGIÉNISÉES

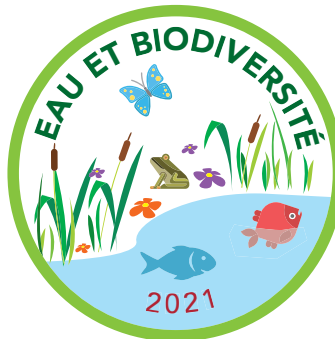
En mai dernier, l'agence a lancé un appel à projets afin d'aider les collectivités contraintes à trouver une alternative à l'épandage agricole de leurs boues de station d'épuration non hygiénisées, potentiellement contaminées par le coronavirus. 205 maîtres d'ouvrages publics, situés majoritairement dans le nord du bassin où le recours à l'épandage agricole est le plus répandu, ont bénéficié de 7,3 M€ d'aides pour 347 stations de petite et de moyenne taille. Pour 42 % d'entre elles, les collectivités ont envoyé leurs boues non hygiénisées sur des plateformes de compostage et 33 % se sont tournés vers un chaulage des boues sur site avant épandage.



2 10 M€ POUR RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ

C'est parti pour l'édition 2021 de l'appel à projets « Eau et biodiversité » qui prévoit jusqu'à 70 % d'aides aux études ou travaux de restauration des habitats nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie des espèces inféodées aux milieux aquatiques et aux zones humides (trame turquoise). Lors des deux précédents appels à projets, près d'une centaine d'opérations ont bénéficié d'environ 11 millions d'euros d'aides. Pour 2021, l'enveloppe financière est portée à 10 millions d'euros. Intégrée dans cet appel à projets, l'opération « Marathon de la Biodiversité » vise la création d'infrastructures agroécologiques constituées d'un réseau de haies et de mares (lire aussi page 6). Appel à projets ouvert jusqu'au 30 avril 2021.

www.eaurmc.fr/biodiversite2021



Redevances

Déclaration sans faute

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la date limite de dépôt des déclarations de redevances a été reportée au 23 juin. Cette période de tolérance a permis aux redevables de l'agence de l'eau impactés par la crise sanitaire de transmettre les éléments nécessaires à leur déclaration dans des conditions satisfaisantes. En effet, le nombre de mises en demeure pour défaut de déclaration est le plus bas de ces 3 dernières années.

Sdage

Les projets approuvés

Les comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse, respectivement réunis à Lyon les 25 septembre et à Ajaccio le 7 octobre, ont validé les projets de Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027. Le grand public pourra donner son avis sur ces projets de Sdage et sur les projets de programmes de mesures associés à partir du 15 février 2021.

Portail de téléservices des aides

Il arrive en 2021 !

Bientôt, vous pourrez déposer en ligne vos dossiers de demandes d'aides financières et suivre leur état d'avancement.



(LE SAVIEZ-VOUS ?)

500 mm

La pluviométrie enregistrée en 24h à Saint-Martin-Vésubie le 2 octobre dernier lors de la tempête Alex.

11

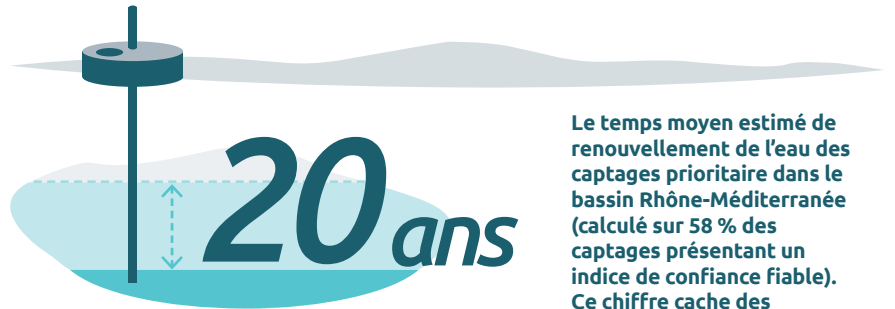
parcs nationaux français



soufflent leurs 60 bougies cette année. Le dernier né, en 2019, est le Parc national des forêts en Côte d'Or et Haute-Marne. Les parcs couvrent 8 % du territoire français et sont financés en partie par les agences de l'eau.

700 000 €

L'enveloppe financière de l'appel à projets « participation citoyenne » sur les grands enjeux de l'eau. Candidatez avant le 31 janvier 2021.



Le temps moyen estimé de renouvellement de l'eau des captages prioritaire dans le bassin Rhône-Méditerranée (calculé sur 58 % des captages présentant un indice de confiance fiable). Ce chiffre cache des disparités importantes entre des aquifères très réactifs, comme en zone karstique, et des captages où il peut dépasser les 50 ans.

.....
» Source : agence de l'eau RMC, mai 2019. Estimation du temps moyen de renouvellement de l'eau par datation à partir des CFC et SF6. Synthèse des résultats 2017-2018 sur les captages prioritaires du bassin.

-76%



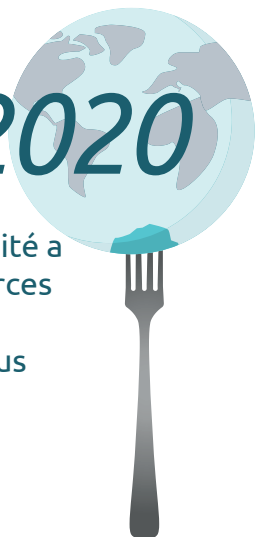
La baisse des populations de poissons migrateurs en eau douce au niveau mondial entre 1970 et 2016, soit 3 % par an. En cause, la destruction des habitats et la surpêche.

.....
» Étude basée sur le Living Planet Index (IPV) – juillet 2020

22 août 2020

Date depuis laquelle l'humanité a consommé toutes les ressources que la Terre produit en une année. Soit trois semaines plus tard que l'an dernier suite au confinement lié au Covid.

.....
» Source : Global Footprint Network



80%

des déchets en mer proviennent de la terre acheminés en grande partie par les rivières. 75% sont des déchets de plastique qui impactent fortement la biodiversité marine : **94 % des estomacs d'oiseaux de mer du Nord contiennent du plastique** et **86 % des tortues marines** les confondent avec le zooplancton.



.....
➤ Source: ministère de la Transition écologique

1,5 M€

L'aide de l'agence pour financer les travaux post crue de la tempête Gloria dans les Pyrénées-Orientales survenue en janvier 2020.



42

Le nombre de kilomètres de haies et de mares qui devront être créés ou restaurés dans le cadre des opérations Marathon de la biodiversité lancées par l'agence de l'eau.



24

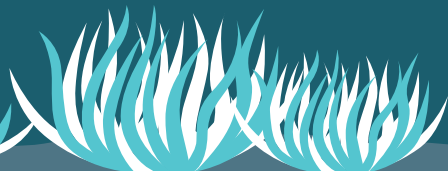
Le nombre de dossiers sélectionnés et financés (458 250 €) dans le cadre de l'appel à projets « Fonds spécial Covid » pour favoriser les gestes barrières dans les pays en cours de développement en collaboration avec la Métropole de Lyon.



7801

mouillages ont été observés cet été en Méditerranée sur l'herbier de posidonie, dont 72 % en Paca. Avec la nouvelle réglementation, ce chiffre devrait tendre vers 0 lors de l'été 2021.

.....
➤ Source: agence de l'eau avec Andromède Océanologie



8

lagunes de Méditerranée sur les 10 suivies dans le cadre d'une étude pilote sont contaminées par les pesticides à un niveau qui met en péril la santé de leurs écosystèmes.

.....
➤ Source: Ifremer/agence de l'eau



Découvrez le dernier film
d'animation de l'agence de l'eau !

Stop aux micropolluants ! Un cocktail de solutions

On ne les voit pas, ils sont invisibles à l'œil nu et pourtant... les micropolluants sont présents partout dans notre quotidien ! Même à très faible concentration, ils peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé et dégrader la biodiversité. Les solutions sont nombreuses pour lutter contre leur impact en combinant les efforts de chacun pour agir localement.

.....
Film disponible gratuitement
sur la chaîne Youtube
Sauvons l'eau !
Novembre 2020
Agence de l'eau /
©bigbang communication

